

NUMÉRO : 2025- 099
DÉCISION DU MAIRE

Le Maire de la ville de Sarcelles,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n° 2020-063 du Conseil municipal du 05 juillet 2020, reçue en sous-préfecture le 07 juillet 2020, portant délégation de pouvoir au Maire,

Considérant les orientations de la ville en matière de politique culturelle,

Considérant le projet de mise en lumière du rôle des femmes à l'occasion de l'anniversaire du grand ensemble,

Considérant la mise à disposition de l'exposition « femmes et hommes politiques, parité, diversité, pluralité », par le Groupe de recherche (ACHAC), association Loi 1901, déclarée à la préfecture de Paris sous le numéro W751097198, dont le siège social est situé 25 rue Lavoisier, 75008 Paris et les bureaux 7 rue des Acacias, 75017 Paris (représentée par Pascal BLANCHARD, président de l'association), du 15 mai au 12 juillet 2025,

Décide :

Article unique : de conclure une convention avec le Groupe de recherche (ACHAC), association Loi 1901, déclarée à la préfecture de Paris sous le numéro W751097198, dont le siège social est situé 25 rue Lavoisier, 75008 Paris, ayant pour objet la mise à disposition à titre gratuit de l'exposition « femmes et hommes politiques, parité, diversité, pluralité » du 15 mai au 12 juillet 2025 à Sarcelles, et d'autoriser la signature de ladite convention et de toute pièce annexe idoine.

Fait à Sarcelles, le 22 mai 2025 -

Le Maire
Patrick HADDAD

